



# ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES  
DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

**B.P. 17 – 06501 MENTON CEDEX**

AGRÉE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 21

Monsieur Patrick CESARI  
Maire  
Hôtel de Ville  
22, avenue Paul Doumer  
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Menton, le 26 mai 2020

**Objet :** Accès au public du domaine du Cap Martin

Monsieur le Maire,

La décision unilatérale des résidents et propriétaires du Domaine privé du Cap Martin de limiter l'accès piétonnier du public continue d'être très mal perçue par les habitants de Roquebrune comme en témoignent de nombreuses saisines de nos adhérents et sympathisants depuis le printemps 2019.

Ce samedi 23 mai, alors que le Parc des oliviers était ouvert au public depuis quelques jours, l'accès était toujours strictement fermé, comme l'attestent les photos ci-dessous.



En janvier dernier, lors de l'entretien que vous nous aviez accordé au sujet du Plan Climat-Air-Energie du quartier du Val de Gorbio, vous aviez mentionné une situation contentieuse à ce sujet.

Je vous saurai gré de bien vouloir me préciser quelle a été l'issue de ce contentieux et son objet exact, notamment pour ce qui regarde la commune et l'Etat. J'ai aussi l'honneur de solliciter votre intervention afin de rétablir la possibilité de promenade pour le public sur ce Domaine au titre de vos fonctions de police.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.



Frédérique LORENZI, Présidente